REGLEMENT DU 25 MARS 2018 SUR LES GRADES DAN ET KYU JUJITSU, TAIJITSU, NIHON TAIJITSU, KYUSHO JITSU, AIKI JUJUTSU ET BRAZILIAN JIUJITSU

- **Approuvé le 11.4.2018 par le Comité Directeur sur avis de du Comité Jujitsu/Taijitsu**
- **Modifié le 16 janvier 2020 par le Comité Directeur sur avis de du Comité Jujitsu/Taijitsu**

Il pourra être modifié et adapté par le Comité Jujitsu/Taijitsu en cas de besoin. Toute modification sera également soumise au Comité-Directeur de la FLAM pour approbation.

L'échelle hiérarchique des grades DAN représentant les différents niveaux de progression dans les différentes formes de Jitsu suivant les 3 grands objectifs

- Le SHIN, c'est... l'esprit, le mental
- Le GI, c'est... la technique: elle potentialise les qualités physiques (TAI).
- Le TAI, c'est... le corps, les qualités physiques, équilibre, souplesse, force, résistance, endurance, vitesse.

Règlement sur la hiérarchie et les conditions de promotion aux grades :

L'échelle hiérarchique des grades qui représente, par ordre croissant les différents niveaux de progression dans les connaissances, est arrêtée uniformément pour tous les styles comme suit.

Les grades KYU :

6ième KYU – ceinture BLANCHE, 5ième KYU – ceinture JAUNE, 4ième KYU – ceinture ORANGE, 3ième KYU – ceinture VERTE, 2ième KYU – ceinture BLEUE, 1ier KYU – ceinture MARRON

Les grades de l'échelon KYU sont décernés au niveau club par un moniteur agréé qui se laissera guider par les critères d'ordre général ou indicatifs prescrits ou préconisés par la F.L.A.M.

Temps de pratique approximatifs requis :

6ième au 5ième KYU – 4 mois,
5ième au 4ième KYU – 6 mois,
4ième au 3ième KYU – 8 mois,
3ième au 2ième KYU – 10 mois,
2ième au 1ier KYU – 1 an

Les clubs peuvent également délivrer des ceintures à deux couleurs pour marquer un stade intermédiaire entre deux KYU.
Les temps de pratique approximatifs préconisés ci-dessus s'entendent à raison de deux entraînements hebdomadaires dont chacun d'une durée minimale d'une heure et demie.

Des délais sont imposés entre la présentation des grades successifs. Ces délais ne correspondent pas à des périodes inactives, mais au temps d'entraînement minimum.

Les grades DAN :

1er au 5ième Dan portent la ceinture NOIRE,

6ième au 8ième Dan portent le ceinture ROUGE et BLANCHE ou la ceinture NOIRE, 9ième et 10ième DAN peuvent porter la ceinture ROUGE ou NOIRE.

Grades	**Durée minimale de pratique du grade**	**minimum d'années de pratique**	**Age minimum requis**
1. Dan	-	3 ans	16 ans
2. Dan	2 ans	5	
3. Dan	3	8	
4. Dan	4	12	
5. Dan	5	17	
6. Dan	6	23	40 ans
7. Dan	7	30	47 ans
8. Dan	8	38	55 ans
9. Dan	Décision FLAM	Décision FLAM	
10. Dan	Décision FLAM	Décision FLAM	

Organisation des examens au 1er Dan et suivants :

La FLAM est seule habilitée à faire passer des épreuves supérieures au 1er Kyu. Ces épreuves sont organisées selon besoin.

La Commission des Grades, composée des examinateurs de différentes formes de Jitsu, (énumérées au présent règlement) est proposée par le Comité Jujitsu/Taijitsu au Comité Directeur qui devra y donner son accord.

Pour les examens, le jury doit être composé de minimum 1 examinateur ayant au moins un (1) grade supérieur aux grades postulés aux examens.

Pour éviter toute divergence, au moins un des examinateurs désigné pour les autres sections doit être présent. Cependant, celui-là n'aura qu'une fonction consultative.

Il va de soi que pour les candidats des formes respectives du Jitsu, la décision d'admission ou d'échec appartient uniquement à l'examinateur désigné pour cette forme de Jitsu.

En cas de besoin, des experts étrangers pourront être invités à faire partie du jury d'examen.

La tenue des sessions ordinaires tant qu'extraordinaires est à porter à la connaissance des associations membres suffisamment à l'avance, soit par publication au calendrier sportif, soit par toute autre voie appropriée. Il appartient aux associations d'en informer les éventuels candidats.
Le Comité Directeur a la latitude de déléguer un ou plusieurs observateurs aux examens. Si elle s'avère nécessaire, l'exclusion du public aux examens peut être prononcée par les personnes investies d'une fonction officielle (examinateur ou observateur).

Pour donner aux Jitsukas l'occasion de parfaire leurs connaissances techniques et avoir des entraînements supplémentaires en la matière, la FLAM pourra organiser régulièrement des stages de préparation Ceinture noire pour les Jitsukas à partir de 3.kyu et âgés de 14 ans au moins avec des experts nationaux nommés à cet effet. Ces stages se concentreront exclusivement sur le programme complet fixé à l'annexe du présent règlement.

L'admission aux examens DAN / Le Carnet de Stage

Pour être admis à l'examen de passage de grade Dan, le candidat doit accumuler pendant chaque période d'attente un nombre minimum de points en participant aux stages Nationaux et Internationaux figurant sur la liste officielle établie par le Comité FLAM/Jujitsu-Taijitsu.

Les points seront notés dans le Carnet de Stage, fourni par la section Jujitsu/Taijitsu de la FLAM. Ce carnet est à présenter le jour du passage de Grade.

La participation à au moins un stage Jitsu différent de ceux organisés par son Jitsu d'origine est requise. (p. ex. : Jujitsuka – au moins 1 stage soit du Taijitsu, Nihon Taijitsu, Kyusho Jitsu, ou BJJ)

Il est à noter que le système de valorisation des stages est avant tout un moyen d'améliorer les compétences et d'ouvrir l'esprit aux différentes interprétations de nos Arts Martiaux respectifs. Il est également un bon moyen de promouvoir l'échange interdisciplinaire et interclubs.
Ceci précisé, le Comité JJ/TJ n'entend pas pénaliser le candidat ayant, de par le passé, accumulé des points de stages dans le carnet de stage avant la période comptant entre les différents passages de grade. A cette fin, il apporte les précisions suivantes :
Tout stage antérieur au temps d'attente minimum, pris en compte pour le passage de grade sera valorisé comme suit :

1ère année : 80% de sa valeur
2ème année : 60% de sa valeur
3ème année : 40% de sa valeur
4ème année : 20% de sa valeur

Les stages au-delà de la 4ème année précédant la prise en compte des pour le passage de grade ne seront pas considérés.

Grade	Périoded'attente minimum	Stages Nationaux style d'origine	Stages Nationaux autre style	Stages internationaux Luxembourg	Points minimum requis	Bonus Stages à l'étranger
		10 points	7.5	10		15
1er Kyu					50	
1er Dan	1 an				50	
2ème Dan	2 ans				100	
3ème Dan	3 ans				150	
4ème Dan	4 ans				200	
5ème Dan	5 ans				250	

Pour le grade de 1er Kyu, les conditions ne sont que des recommandations pour les différents clubs, qui auront la liberté de les appliquer ou non.

Le Comité Ju-Jitsu /Tai- Jitsu se réserve le droit de proposer au Comité Directeur de la FLAM une réduction de la période d'attente et le nombre de Stages selon l'âge du candidat et son engagement pour son Art Martial.
P.ex. : détenteurs d'un brevet moniteur, être entraineur d'un club, entraineur stages FLAM, engagement comme membre du Comité ou de Commissions, participation active à des démonstrations……

Les bonifications de grade sont accordées par le Comité-Directeur de la FLAM sur le vu soit du dossier présenté par un candidat soit sur avis du Comité Jujitsu/Taijitsu. Il est évident que les grades reflètent aussi les ambitions des Jitsukas. Il est bien entendu que suivant ces ambitions, il sera insisté plus sur un point que sur l'autre tout en incluant l'âge du sportif. Les critères d'appréciation se modifient donc en fonction de l'âge et du grade à obtenir.

Candidature

Les candidats aux examens devront poser leur candidature par écrit au Comité JJ/TJ au moins 3 mois avant la date de l'examen à fixer.
Le dossier complet du candidat est à signer par le moniteur responsable du club du candidat respectivement par lui-même, s'il est lui-même le moniteur responsable du club dont il est membre et devra contenir les documents suivants :

- Copies du passeport sportif de la FLAM : page données personnelles, page grades et page vignettes, page Clubs et Transferts

- 1 Copie du Carnet de Stage

- Une autorisation écrite du représentant légal, s'il s'agit d'un mineur.

Formulaire d'inscription à l'examen en annexe.

L'Examen

L'examen se déroulera en principe à huis clos pour chaque candidat. Le judogi blanc est de rigueur pour les candidats.
En cas d'ajournement, le candidat devra repasser uniquement pour les unités de valeur en dessous du minimum requis. Les examens d'ajournement auront lieu au plus tard 3 mois après l'examen principal.

Homologation des grades DAN :

Pour être valides, les grades DAN sont homologués par le Comité-Directeur sur proposition du Comité Jujitsu/Taijitsu. Il doit en être fait mention au compte-rendu de la première réunion du Comité- Directeur après le passage de grades.
Le président de la FLAM et le président du jury d'examen poseront leur signature dans le passeport sportif du titulaire à la page y prévue.
La date d'obtention du grade est la date de l'homologation par la Commission des Grades. Elle constitue seule le repère pour la détermination de l'ancienneté du grade.

Le port de grades non homologués ou reconnus par la FLAM est interdit et est passible de poursuites disciplinaires. L'inscription de licenciés FLAM à un examen DAN devant un jury d'examen étranger sans avoir une licence de la fédération du pays concerné doit être autorisée au préalable par le Comité-Directeur. A cet effet, le candidat adressera une demande écrite en due forme au Comité-Directeur renseignant sur les raisons de cette décision. L'homologation de grades passés devant un jury d'examen étranger sera refusé sans cette autorisation.
Les grades DAN obtenus avant la prise de licence auprès de la FLAM sont reconnus par la FLAM, si le grade a été passé devant le jury d'examen d'une fédération reconnue officiellement par le pays de provenance

<u>Décernement de grades DAN par le Comité-Directeur :</u>

En principe un grade n'est jamais obtenu sans examen. Cependant la Commission des grades à pleine et entière autorité pour proposer au Comité Jujitsu/Taijitsu et ensuite au Comité Directeur de la F.L.A.M., toute promotion exceptionnelle en dehors des règlements.

Les grades supérieurs à ceux pouvant être passés devant un jury d'examen sont décernés par décision du Comité-Directeur sur proposition du Comité JJ/TJ et sur le vu d'un dossier renseignant sur les activités Jitsu du candidat depuis l'obtention du dernier grade.
Chaque Jitsuka peut faire acte de candidature auprès du Comité JJ/TJ en présentant un dossier complet renseignant sur ses activités au service de son Jitsu pratiqué.

Le Comité-Directeur statuera sur les candidats en tenant compte notamment :

-du rayonnement, des actions et services rendus par le candidat au Jujitsu au niveau national et international
-du comportement et du dévouement du candidat à la cause du Jitsu sous toutes ses formes
-des titres et fonctions du candidat en Jitsu
-de la valeur technique, morale et didactique du candidat
-des conditions de délai et de pratique à remplir pour le grade postulé telles que définies par ce règlement

Le Comité-Directeur peut le cas échéant demander l'avis du Comité Jujitsu/Taijitsu. Après étude du dossier, le Comité-Directeur décide de l'acceptation ou du refus de celui-ci.
En cas de refus, le candidat est en droit d'en demander les motifs. En cas d'acceptation du dossier, les intéressés sont informés des conditions dans lesquelles ils peuvent accéder à ce grade supérieur.

Le Comité-Directeur peut décerner des grades DAN à titre honorifique à des personnes pour services rendus et pour tout autre mérite exceptionnel rendu à la cause du Jitsu. Le grade mentionnera obligatoirement la mention « honoris causa », en abrégé « h.c. ».
Ce grade « h.c. » ne pourra être décerné qu'une seul fois à la même personne.

Système des grades en Brazilian Jiu Jitsu, basé sur le Règlement international de la IBJJF – International Brazilian Jiu Jitsu Federation

Notes concernant les Professeurs et Instructeurs

De manière générale, il appartient au Professeur, respectivement son Instructeur représentant, de déterminer si un athlète est promu au prochain grade. Ce mérite est jugé selon ses propres critères, standards et valeurs. Des instructeurs portant le grade de ceinture marron peuvent uniquement donner le grade de Ceinture mauve.

Les instructeurs portant le grade de ceinture marron peuvent donner des grades égaux aux leurs avec co-signature de leur Professeur responsable.

La remise des grades (tous niveaux) reste entièrement réservée au Professeur responsable, et le cas échéant assisté par son Instructeur représentant. Il va de même avec la reconnaissance de grade d'un pratiquant venant d'une autre école ou académie.

Ainsi le Professeur, respectivement son Instructeur représentant, est à considérer comme la seule autorité quant aux grades dans son académie.

JUJITSU
TAIJITSU
FLAM

FEDERATION LUXEMBOURGEOISE
DES ARTS MARTIAUX

Association sans but lucratif

Sous le Haut Patronage de
Son Altesse Royale le Prince Louis

Fédération Nationale agréée et reconnue d'utilité publique par arrêté ministériel du 20/11/1978

Membre du Comité Olympique
et Sportif Luxembourgeois (C.O.S.L.)

Commission des Grades Jujitsu/Taijitsu

Passage de Grade : (souligner) Jujitsu, Taijitsu, Nihon Taijitsu, Kyusho Jitsu, Aiki Jujutsu

Grade sollicité : _____

Nom de l'association: _____

Nom et prénom du moniteur: _____

Nom et prénom du candidat: _____

Sexe: masculin féminin

Date de naissance : _____

CP:_____Ville: _____

Nationalité(s): _____ Téléphone(s):_____ _____

E-mail: _____

Date d'entrée à la FLAM: _____ Licence n°: _____

Signature du moniteur Signature du candidat

Pièces à joindre:

- Copies du passeport sportif (page données personnelles, page grades et page vignettes, page Clubs et Transferts)
- Copie du Carnet de Stage

FLAM 3, route d'Arlon • L-8009 Strassen
www.flam.lu • E-mail: sekretariat@flam.lu • Tel 49 66 11 • Fax 49 66 1